Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026038-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 MAI 2026

Date de la convocation :
12 mai 2026
Date d'affichage :
12 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice – 19
Présents – 16
Procurations – 2

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Trémuson, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sylvie GUILLO, Adjointe au Maire.

Membres présents : Mme GUILLO Sylvie, M. ETES Cyrille, Mme CONAN Sylvie, M. BAUD Adrien, Adjoints au Maire, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. GUILLARD Alain, Mme LE FORBAN Roselyne, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. BOUTOUILLER Benoît, M. BONGRE Cyrille, Mme PEDRON Estelle, M. GLOAGUEN Maxime, M. GALLOY Johann et Mme HERRAULT Ophélie, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme JEAN Florence a donné procuration à Mme BONENFANT Gaëlle et M. LE COUTURIER Arnaud a donné procuration à M. BONGRE Cyrille.

Secrétaire de séance : Monsieur Johann GALLOY

Délibération 2026-038 / Finances locales – Décision budgétaire

Objet : Adoption du compte financier unique du budget principal de la commune de Trémuson

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Il vise à satisfaire plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ;
- Aboutir à une confection 100 % dématérialisée des comptes de la collectivité.

Monsieur le Maire précise que la commune de Trémuson a opté pour la mise en place du compte financier unique pour son budget principal et ses budgets annexes depuis l'année 2024. Il présente au Conseil Municipal le compte financier unique 2025 du budget principal établit comme suit :

Section de fonctionnement	**Budget primitif 2025**	**Réalisations 2025**	**Reste à réaliser**
Recettes	2 269 877,00 €	2 310 204,22 €	
Dépenses	2 269 877,00 €	1 888 032,55 €	
Résultat 2025		+ 422 171,67 €	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)		+ 542 516,38 €	
Section d'investissement	**Budget primitif 2025**	**Réalisations 2025**	**Reste à réaliser**
Recettes	1 905 125,15 €	1 296 952,03 €	52 365,00€
Dépenses	1 905 125,15 €	1 200 342,38 €	301 400,42 €
Résultat 2025		+ 96 609,65 €	
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)		+ 410 409,04€	

Après avoir terminé son exposé et répondu aux questions des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire cède la présidence à Madame Sylvie GUILLO, Première Adjointe, avant de quitter la salle.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026038-DE

Madame GUILLO propose d'adopter le compte financier unique pour l'année 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune de Trémuson.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Johann GALLOY
Secrétaire de séance

Sylvie GUILLO
Adjointe au Maire